

CHRONIQUE ASSURANCE

Gérard Marinovich

*Président du conseil et chef de la direction
La Mutuelle des municipalités du Québec*

Pari tenu!

La bonne nouvelle a été annoncée en mai. La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) versera, à compter de la fin de l'année 2008, une première ristourne dont l'enveloppe totale s'élèvera à 3 millions de dollars. Pari tenu pour les élus municipaux qui l'ont créée il y aura bientôt cinq ans. Comme ils l'espéraient, la MMQ est devenue un véritable outil de prise en charge.

Eh oui!, la MMQ continue de confondre les sceptiques. Dès le 31 décembre prochain, les quelque 700 membres-sociétaires de l'an en engrangeront leur première récolte.

Cette première ristourne reflète les excellents résultats qu'obtient la MMQ depuis sa création. En effet, au fil des ans, son chiffre d'affaires et son bénéfice net ont toujours été en croissance. Au 31 décembre 2007, son volume de primes souscrites atteignait 24,5 millions de dollars. À la même date, elle déclarait un bénéfice net d'exploitation de 6,1 millions de dollars. Ces chiffres témoignent de la place que s'est taillée la MMQ en assurance des municipalités tout autant que de l'efficacité de son programme de gestion de risques, une exclusivité dont bénéficient tous les membres-

sociétaires. De fait, la prévention est l'un des facteurs importants qui expliquent la solide performance de la MMQ.

L'effet MMQ

La MMQ a vu le jour en 2003 à l'initiative d'un groupe d'élus municipaux qui désiraient mettre un terme, faut-il le rappeler, aux fortes augmentations de primes et de franchises et aux restrictions de garanties croissantes qui, de façon cyclique, frappaient l'assurance des municipalités au Québec. Le principe de base était le suivant: aider le milieu municipal à prévenir les sinistres afin qu'il puisse se garantir des primes d'assurance stables. Cible atteinte jusqu'à maintenant. En près de cinq ans, les taux pratiqués par la MMQ n'ont pas bougé.

On constate que la présence de la MMQ a eu un effet stabilisateur sur le marché de l'assurance des municipalités. Plusieurs assureurs traditionnels en ont même profité pour revoir leurs taux à la baisse. Si le passé est garant de l'avenir toutefois, on peut penser que ces diminutions sont temporaires.

Quiconque a suivi l'évolution de l'assurance des municipa-

lités au cours des dernières années se rappellera que chaque fois que les assureurs traditionnels ont baissé leurs primes, ils ont par la suite mis peu de temps à rattraper avec des hausses significatives. Et comme la MMQ détient aujourd'hui 75 % de son marché cible et que la mission généraliste de ces assureurs ne leur permet pas d'offrir des services de prévention spécialisés, il serait étonnant que l'histoire ne se répète pas tôt ou tard.

Le mot clé : stabilité

Il est important de comprendre comment se distingue l'approche de la MMQ en matière de tarification. Stabilité est le mot clé. Les primes ne font pas de yo-yo. Elles ne sont pas un outil de marketing, mais servent plutôt de levier pour garantir au milieu municipal une offre d'assurance équilibrée à long terme. Les surplus réalisés sont amassés pour constituer une réserve au cas où surviendraient des années plus difficiles. Une partie de ces surplus est retournée aux membres-sociétaires.

Une offre supérieure

En plus de miser sur la stabilité, la MMQ a choisi de se



Gérard Marinovich

démarrer du marché traditionnel grâce à une offre globale nettement supérieure à celles des compagnies d'assurances traditionnelles.

La MMQ, c'est à ce jour plus de 925 municipalités, des MRC et des régies intermunicipales engagées dans un projet rassembleur qui leur procure un formidable instrument de prise en charge. Et c'est aussi :

- une offre d'assurance sur mesure, dont la pièce maîtresse est La Municipale^{MD}, une police d'assurance dont les garanties sont spécialement adaptées aux besoins des municipalités, des MRC et des régies intermunicipales;
- une équipe de spécialistes de l'assurance des municipalités, dont l'expertise pointue profite exclusivement aux membres-sociétaires;
- un programme de gestion de risques axé sur la pré-

vention des sinistres les plus fréquents, et qui jusqu'ici fait ses preuves;

- un service d'assistance sans frais qui permet aux membres-sociétaires de consulter à leur guise trois conseillers en prévention chevronnés, spécialisés respectivement en sécurité incendie, en urbanisme et environnement et en sport et loisir;
- des ateliers de perfectionnement à l'intention des dirigeants et des employés municipaux, offerts tous les ans, dans plusieurs régions de la province;
- une solution facilement accessible grâce au réseau des courtiers d'assurances

Ultima, qui compte plus de 115 points de vente situés dans tout le Québec;

- une approche unique en matière d'indemnisation, basée sur des normes de service de haute qualité et un accompagnement étroit tout au long du processus de règlement.

Bref, la MMQ, c'est un lieu de services, d'outils et d'échanges. Et comme en toute chose, plus on y participe, plus on en tire parti.


Un choix judicieux

En créant la MMQ, le milieu municipal a fait un choix judicieux à plusieurs égards. Il a

d'abord dénoué lui-même l'impasse qui régnait en assurance des municipalités. Il a également permis à des centaines de municipalités, de MRC et de régies intermunicipales de se prendre en charge au moyen de la prévention et d'avoir leur mot à dire dans le fonctionnement d'une entité dont ils sont propriétaires. En somme, grâce à la MMQ, le milieu municipal a acquis autonomie et indépendance en matière d'assurance.

En devenant propriétaires de la MMQ, ses membres-sociétaires ont fait en outre un excellent choix économique, car l'argent qu'ils ont investi leur procure des protections

étendues et des services à valeur ajoutée et leur revient en partie grâce aux ristournes que la MMQ s'apprête à verser annuellement. Cet argent donc profite directement au milieu municipal et, par ricochet, à l'économie de nos régions. En plus, il demeure ici.

La ristourne de 2008 couronne les efforts des membres-sociétaires et l'audace du milieu municipal. Mieux encore, cette moisson précoce confirme la solidité et la viabilité de la solution choisie par le milieu municipal. À nous d'en être fiers et de faire en sorte que la MMQ traverse le temps. 

Fédération canadienne des municipalités

Fonds municipal vert^{MC}

Appel de demandes : Sites contaminés
À partir du 10 juillet 2008

20 M\$ disponibles en prêts

Pour des projets durables
exceptionnels dans le secteur de la
réhabilitation de sites contaminés

projets.sites.contamines@fcm.ca | 613-907-6357
www.collectivitesviables.fcm.ca



Bâtir notre avenir, aujourd'hui.

FCM

Centre pour le développement
des collectivités viables